

COMPTE-RENDU
Commission Education Jeunesse et Logement
25 mars 2019

Présent(e)s :

Mesdames : JACQUEMAIN, BERNIN, CRECY, DARTOIS, GONNET, JOBERT, KERROUR, LANDRU, PAPIN, ZEFFANE, BOUAOUINA .

Messieurs : MUNNIER, CLEMENT, CUGNEZ, HAFIAD, SIMONIN, BILLAULT.

Excusé(e)s : Mmes DAMIS, CHEVAL, SCHNEIDER

Monsieur le maire propose que les questions posées par les parents d'élèves de la maternelle Bataille soient traités spécifiquement lors d'une rencontre ultérieure. (Le RDV est fixé au jeudi 4 avril 2019 à 17h00).

1-Point sur la rentrée scolaire 2019-2020:

Maternelle Bataille :

- Implantation d'un 4^{ème} poste classe. Un point devra être fait avec les services techniques concernant les aménagements et équipements nécessaires.

Ecole élémentaire F. Bataille :

- 6 classes. Une diminution d'environ 15 élèves est probable à la rentrée.

Maternelle Curie : en termes d'effectifs

- 7 classes avec accueil des enfants de moins de 3 ans. Priorité donné aux enfants nés avant septembre 2017 puis selon les places disponibles.

Ecole D. Jeanney :

- Implantation d'un 13^{ème} et d'un 14^{ème} poste classe. Les travaux et aménagements sont prévus avec les services techniques.
- Le directeur aura une décharge de classe à temps plein.

Ecole du Fort Lachaux :

- Implantation d'un 6^{ème} poste classe. Une rencontre a eu lieu afin d'organiser les travaux et aménagements nécessaires.

Les effectifs :

- Au vu de l'accroissement des effectifs scolaires et périscolaires sur certaines écoles, une réflexion sur l'évolution de la population et son impact sur les effectifs scolaires doit être engagée. Bien que les variations démographiques soient difficilement prévisibles, les conséquences en termes d'espaces disponibles et de qualité d'accueil doivent être envisagés.

2-Travaux et entretien divers.

- Maternelle Bataille : Aucune information ne figurant sur la nouvelle boîte aux lettres du périscolaire, des courriers pour l'école peuvent y être déposés. Il faut que les Francas mettent une information sur cette boîte très rapidement.
- Fort Lachaux :
 - Avec la création d'une salle de classes supplémentaire, les espaces déjà réduits (salle de motricité, sieste...) astreignent à un fonctionnement pédagogique très limité.
 - Le parking enseignant est trop petit pour accueillir l'ensemble des véhicules du personnel. Une extension doit être envisagée.
 - Le nombre de toilettes intérieurs est insuffisant. Les sanitaires extérieurs (sous le préau) doivent être refaits.
 - Ménage : Le personnel de ménage semble manqué de formation.
- Jeanney : Suite aux travaux de l'été dernier, un certain nombre de malfaçons constatées doivent être réparées. Le suivi est effectué par les services techniques.
- Travaux : Les directeurs d'écoles souhaiteraient être informés des suites données aux fiches de travaux qu'ils remettent aux services techniques. Connaître les délais et travaux réalisés.
- Photocopieur : Pour faciliter la gestion du nombre de copie, les directeurs souhaiteraient pouvoir accéder aux comptes des photocopieurs (accès lecture seule). Monsieur BERHA aura l'autorisation de vous communiquer les codes pour accéder aux comptes.

3-Préparation budget 2019

RAS au niveau des commandes. Concernant le budget fournitures scolaires par élève, il sera proposé d'attribuer la même somme aux classes de CP qu'aux classes de CE1 à savoir 11€/élèves (8€/élève en 2018)

Le budget sera voté lors du conseil municipal du 9 avril. La note d'information sera envoyée aux écoles après cette date.

Le Conseil municipal se prononcera également sur le budget réservé aux coopératives scolaires. Pour recevoir les subventions pour la coopérative scolaire de 225€ par classe, il faut que les coopératives scolaires envoient à Linda (Service scolaire) : les projets 2019, le bilan et le compte de résultat 2018.

ATTENTION ANNEE CIVILE ET NON SCOLAIRE